



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GENERALE

TD/B/43/11
14 octobre 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Quarante-troisième session
Genève, 7 octobre 1996
Point 2 de l'ordre du jour

REUNION DE HAUT NIVEAU; QUESTION DE FOND : L'INVESTISSEMENT
ETRANGER DIRECT ET LE DEVELOPPEMENT DANS UNE ECONOMIE
EN VOIE DE MONDIALISATION

Observations finales de M. Alec Erwin,
ministre sud-africain du commerce et de l'industrie,
président de la Conférence à sa neuvième session

Permettez-moi tout d'abord de remercier les participants de leur contribution d'une extrême clairvoyance. J'ouvrirai ces quelques brèves observations en disant que cette réunion a été un succès, tant au niveau du dialogue qu'au niveau des thèmes qui ont été abordés dans un climat de franchise, sans que soient nécessairement adoptées des positions intangibles; je crois en outre qu'il est important que mes propos ne soient en aucune manière considérés comme une tentative de résumer toute la complexité des débats qui ont eu lieu aujourd'hui. Cela ne serait pas possible, et je pense que ce serait également inapproprié si, en me livrant à cet exercice en tant que président de cette réunion de haut niveau, je devais le moins du monde essayer de fixer un programme de travail ou d'arrêter des positions définitives. Les propos qui suivent doivent donc être considérés comme une contribution supplémentaire à ce dialogue, afin que nous puissions tous réfléchir au résultat obtenu et aller de l'avant.

En prenant un peu de recul, on constatera - me semble-t-il - que nous avons accompli passablement de choses aujourd'hui et soulevé quelques questions importantes qui méritent plus amples analyse et réflexion. Au tout début, nous avons entendu ce que préféreraient les milieux économiques et financiers. Deux importantes questions ont été abordées dans cette discussion, qui découlaient de la contribution initiale. La première était, comme M. Gregory l'a indiqué, que ce qu'évoquait la Chambre de commerce

internationale était ce que serait un monde idéal. Aucun pays ne répond à ces conditions à ce stade et n'y répondra peut-être jamais. Nous avons également été avertis que les milieux économiques et financiers pourraient n'être pas toujours unanimes sur une chose telle qu'un accord multilatéral. Il peut y avoir des différences à cet égard. Ils peuvent être unanimes sur ce qu'ils considèrent être un environnement favorable pour les investissements de leur point de vue et eu égard à leurs besoins. Les gouvernements devront en tenir compte. Ils sont, comme il a été indiqué, un élément moteur essentiel.

Nous avons entendu les réserves, les points de vue, les observations de nombreux gouvernements, en particulier sur les conséquences qu'aurait pour eux un accord multilatéral. Je me réjouis de pouvoir dire que c'est l'un de mes compatriotes africains qui a probablement exprimé ces choses avec le plus de vigueur, mais il s'agit là de réserves dont nous devons tenir compte à l'avenir. Nous avons entendu des arguments solides, pour et contre, sur la question de savoir si un accord multilatéral sur les investissements devrait être élaboré maintenant ou si nous devrions laisser les choses mûrir d'elles-mêmes, à partir du grand nombre d'accords existants, et eu égard en outre à la position critique qu'occuperait un tel accord conclu entre les pays membres de l'OCDE. Il me semble que l'un des points qui a commencé de ressortir des discussions des deux groupes, en particulier du second, bien qu'il soit apparu à un certain nombre d'occasions, a été que lorsque des régions commencent à débattre d'accords sur l'investissement, elles le font en même temps qu'elles examinent un certain nombre d'autres questions. La présentation du MERCOSUR nous a permis de le constater. Je sais qu'il en va tout à fait de même pour la Communauté de développement de l'Afrique australe. Dans une région où les pays ont des frontières limitrophes et où existent des flux transfrontières, il est impossible de débattre des investissements sans débattre d'un large éventail d'autres questions - mouvements de population, projets conjoints d'infrastructure, etc. Il apparaît donc inévitable qu'il y ait des différences qualitatives entre l'ampleur, l'intensité et le détail des discussions au sein d'un groupement régional et les arrangements multilatéraux plus larges qui pourraient apparaître à terme. Je crois que cela n'a pas été suffisamment mis en lumière, car il en découle inévitablement que même si nous devions parvenir à un accord multilatéral, les pays pourraient, au niveau régional, aller au-delà d'un tel accord en raison de la dynamique qui a été évoquée précédemment.

Je crois que de nombreux participants ont souligné d'une façon ou d'une autre - et M. l'Ambassadeur Rossier l'a exprimé avec une grande clarté à la fin - que ce processus dont nous avons débattu concernant la nécessité d'un accord multilatéral ou la raison pour laquelle un tel accord est à l'ordre du jour (d'aucuns peuvent penser que ce n'est pas nécessaire à ce stade, mais la question est bien à l'ordre du jour) ne sont pas apparus ex nihilo. C'est la continuation d'un certain nombre de processus, et je crois que nous avons tous en mémoire, à la CNUCED, les débats extrêmement détaillés qui ont eu lieu à Midrand sur les processus économiques sous-jacents à la mondialisation - l'évolution des flux d'investissements et de capitaux et l'immédiateté de la connaissance et de l'information dans le monde entier qui sous-tend la mondialisation. L'animateur du premier groupe de discussion a souligné qu'il était tout à fait possible, si l'on considérait les chiffres absolus, s'agissant des flux d'investissement, qu'il y a eu tout autant de mouvements il y a une centaine d'années, mais je crois qu'il est indéniable que les

effets et la dynamique sous-jacente de ces investissements étrangers directs ont structurellement et profondément évolué. Dans nos débats sur le commerce à la CNUCED en particulier et dans les discussions sur l'investissement ici aujourd'hui, c'est ce qui ressort à nouveau. Nous devons réellement appréhender les changements économiques plus profonds qui conduisent à l'intégration de l'espace économique, comme M. Ricupero l'a indiqué à la neuvième session de la Conférence, car cela signifie automatiquement que de plus vastes questions sont en jeu. M. Graham et de nombreux autres orateurs au cours de cette réunion ont insisté sur ce point. Ces discussions doivent faire l'objet d'une approche intégrée. De nombreux orateurs ont ainsi insisté sur la nécessité d'une analyse plus détaillée concernant la mobilisation des ressources pour l'investissement, qu'il s'agisse des ressources intérieures ou qu'il s'agisse des investissements étrangers directs, dans toute économie, ce qui pose la question de savoir si nous sommes en mesure en tant que pays responsables de la gestion de notre propre économie de faire une distinction entre l'investissement intérieur et l'investissement étranger. Je dirai, parlant pour l'Afrique du Sud, que nous considérons qu'il n'est pas possible que les investissements nationaux soient régis par un ensemble de forces économiques et les investissements étrangers par un autre ensemble de forces économiques.

Nous devons garder présente à l'esprit une précision importante apportée ici sur le volume en chiffres absolus de l'investissement étranger direct. Si je ne m'abuse, le professeur Lall a rappelé que les flux d'investissements étrangers directs représentent quelque 5 % de l'épargne totale. La mobilisation des ressources constitue donc une opération gigantesque. J'estime qu'aucun de nos pays désireux de mobiliser ses propres ressources nationales ne peut véritablement éviter ou ignorer les changements qui se produisent dans les modes de production, dans la technologie, dans la commercialisation ni l'évolution qui résulte de la mobilité; autrement dit, l'approche macro-économique globale que, ce faisant, nous adoptons, l'environnement que nous créons sont indissociables des phénomènes qui caractérisent la mondialisation.

Comme lors de la neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, à Midrand, nous sommes revenus à plusieurs reprises à la question de la diversité et des impacts différents de la mondialisation. Cette question a de nouveau été très fortement mise en évidence par le représentant de la Chine. Le défi que nous avons à relever, je pense, est le suivant : comment tenir compte de cette diversité et ces impacts différents sans que notre dialogue soit un dialogue de sourds. Nous pouvons faire en sorte d'éviter ce danger dû à la pluralité des situations économiques et aux préoccupations immédiates dissemblables qu'elle engendre.

Il est un élément dont l'importance a déjà été soulignée à la neuvième session et de nouveau ici mais sur lequel j'aimerais insister très vivement en tant que pays en développement concerné : la nécessité de renforcer la coopération entre les institutions multilatérales. Il est absurde de dialoguer séparément et de procéder à des études distinctes dans le cadre de structures différentes. Il est essentiel tout au moins que nous échangions des vues sur la manière dont nous pouvons ensemble examiner les problèmes et fonder nos positions sur des analyses convenablement documentées. Des intervenants ont mis en lumière ici un impératif dicté par le bon sens et qui, me semble-t-il,

correspond à la mission dont la Conférence était chargée à sa neuvième session : la CNUCED doit non seulement faire oeuvre d'analyse mais aussi, comme le Secrétaire général l'a préconisé, faire de son mieux pour agir en collaboration avec les autres organisations multilatérales.

Messieurs les délégués, je crois que vous pouvez vous féliciter car vous avez participé à cette réunion d'une manière qui en a fait une véritable réussite. Je tiens à remercier la CNUCED et son Secrétaire général, M. Sauvant et ses collaborateurs et les autres membres du secrétariat pour avoir su une fois encore instaurer un dialogue et nous avoir évité certains pièges inhérents aux réunions plus structurées qu'exige la diplomatie internationale en nous permettant de nous exprimer avec franchise et ouverture d'esprit. Quoiqu'il arrive, ce dialogue doit continuer. Nous pouvons continuer de réfléchir pendant le temps qui nous sépare de la Réunion de Singapour mais n'oublions pas que, comme nous l'avons constaté à la neuvième session de la Conférence, même si un accord comme celui du Cycle d'Uruguay a été conclu, la mise en oeuvre de cet accord est aussi importante, sinon plus importante, que sa signature. Pour cette mise en oeuvre, le dialogue est fondamental. Un accord imposé sans qu'aucun soutien ne l'étaye est voué à l'échec, voué à déboucher sur une polarisation de nos économies et de nos sociétés.

Je vous sais gré de m'avoir accordé le privilège de présider cette réunion et de m'avoir permis d'abuser de ce privilège en résumant vos débats. Ce résumé ne vous lie en aucune façon. S'il est pour vous une source d'inspiration, mes efforts auront eux aussi été couronnés de succès. Je vous remercie infiniment.
